

UNE AIDE FINANCIÈRE
DE 200 € PAR MOIS



LYCÉENS, APPRENTIS,

vous allez obtenir votre CAP, bac pro,
bac technologique, brevet professionnel



Vous
recherchez
votre
premier
emploi

arpe

**Vous êtes boursier,
vous êtes apprenti
et disposez
de faibles ressources**



**Vous pouvez bénéficier
d'une aide pour la recherche
de votre premier emploi
pendant 4 mois**

MODE D'EMPLOI POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE

à partir du 12 juillet après obtention de votre diplôme

1



Remplissez le formulaire
de demande en ligne sur
education.gouv.fr/arpe

2



Le formulaire vous
sera renvoyé par mail

3



Imprimez
le formulaire
et signez-le

4

Envoyez par courrier
à l'adresse indiquée
sur le formulaire de
demande imprimé
les pièces suivantes :



le formulaire
de demande



votre relevé
de notes
de l'examen⁽¹⁾



votre attestation de bourse⁽²⁾
ou l'avis d'impôt 2016
si vous êtes apprenti



une copie
de votre pièce
d'identité

(1) Pièces fournies par votre centre d'examen, (2) par votre établissement

Plus d'infos : **education.gouv.fr/arpe**